

L'industrie nautique française regarde son avenir avec incertitude

Comme chaque année, la Fédération des Industries Nautiques (FIN) a tenu sa traditionnelle conférence de presse de rentrée ce jeudi 3 septembre. L'occasion, avec la présentation des chiffres clés 2019 et un point d'actualité sur la saison estivale et les salons, de rappeler la dynamique de la filière française avant la crise sanitaire et de mesurer les premiers impacts de celle-ci.

Avant la crise sanitaire, une filière en progression

Les chiffres clés de l'année 2019 confirment la progression de la filière française, composée de **5 600 entreprises** pour **43 700 salariés** (+2.1%), qui réalise un **chiffre d'affaires de 5,3 milliards d'euros**, en **hausse de 5%** par rapport à 2018.

Un bel été dans l'ensemble, porté par une envie de liberté des Français

Les Français ont été au rendez-vous de la pratique nautique cet été. Aidée par une météo particulièrement clémente, la saison estivale est jugée dans l'ensemble bonne par les professionnels, à l'exception notable des services associés à la grande plaisance (brokers, agents maritimes, avitailleurs, etc.) et de la location de voiliers habitables dans les outre-mer et vers les destinations lointaines. « *Une fois les contraintes de navigation et de circulation levées, nous avons observé que l'activité avait repris progressivement sur la quasi-totalité du littoral et en eaux intérieures. Les professionnels ont eu à répondre à une forte demande, essentiellement nationale, qui traduit une importante envie d'être sur l'eau, après une période de confinement particulièrement éprouvante* » estime la FIN.

Une baisse anticipée de 15 à 30% du chiffre d'affaires pour 2020, variable selon les métiers

La tendance globalement positive de **la période estivale ne permettra toutefois pas aux entreprises de rattraper le retard lié au confinement**. La FIN estime ainsi que **la filière nautique subira une baisse de l'ordre de 15 à 30 % de son chiffre d'affaires pour 2020** selon les métiers qui sont plus ou moins impactés par la crise. La récession annoncée des marchés de l'Europe notamment la zone méditerranéenne et des Etats-Unis va en outre handicaper l'industrie nautique qui exporte sa production à 75%.

La récente annulation des salons d'automne assombrit l'avenir

70% des ventes annuelles en France sont réalisées lors des salons nautiques automne - hiver. Contrairement aux industries où la majeure partie des ventes est réalisée au sein de magasins, concessions ou par voie dématérialisée, les principaux salons nautiques français sont des rendez-vous incontournables qui agissent comme des places d'affaires, où se traite l'essentiel des commandes, mais aussi comme des instruments de mesure de l'état du marché.

« *L'annulation des salons d'automne prive aujourd'hui les entreprises de repères essentiels. Au-delà de l'incapacité pour les entreprises à rattraper les ventes d'automne, l'industrie nautique, sans ses deux premiers salons, regarde son avenir avec inquiétude. Si nous comprenons les motifs qui ont conduit les organisateurs de la Rochelle à devoir annuler leur salon, le salon de Cannes aurait pu, lui, être maintenu. Les deux salons français sont extrêmement différents en termes de business model et de*

visitorat. Le salon de Cannes, sur deux sites distincts de 2 kilomètres, avec 30 000 visiteurs attendus cette année et la réduction de 40% du nombre d'exposants, aurait dû être adapté et aurait pu être tenu dans les conditions proposées par l'Etat. Son annulation tardive, à seulement 15 jours de son ouverture, a de surcroît fortement pénalisé les exposants qui avaient engagé des frais notamment pour l'acheminement des bateaux. La décision de REED est lourde de conséquences pour les professionnels comme pour la ville de Cannes. » indique-t-on du côté de la FIN.

Le Nautic de Paris en décembre s'impose, dans ce contexte de crise, comme le socle de relance de la filière nautique française ; la décision sur son maintien sera annoncée début octobre

90% des exposants de la précédente édition ont confirmé leur souhait de participer au salon cet hiver. La FIN et sa filiale, Nautic Festival SA, préparent actuellement l'organisation d'un salon qui devrait reposer sur trois univers : Voile, Territoires et Destinations nautiques - Motonautisme - et enfin, Equipements. Cette segmentation permettrait de gérer les flux et d'assurer une jauge maximale de 5 000 personnes sur chacun des 3 sites du salon.

« Nous faisons tout ce qui est possible pour maintenir l'édition 2020 du Nautic. Il rassemble en temps normal plus de 800 exposants et accueille 200 000 visiteurs. Nous devons revoir sa conception au regard des contraintes actuelles. Le mois de septembre sera déterminant, compte tenu de l'évolution du contexte sanitaire en Ile-de-France et des échanges que nous aurons avec les pouvoirs publics. La FIN travaille actuellement avec le ministère de la Mer qui a pleinement conscience de l'importance de ce rendez-vous. L'Etat, au plus haut niveau, doit entendre que le Nautic est le socle de la relance de la filière nautique française. Comme nous nous y sommes engagés avant l'été, nous confirmerons sa tenue début octobre et en cas d'impossibilité, nous rembourserons évidemment les acomptes des exposants à 100% ».

À propos de la Fédération des Industries Nautiques

La Fédération des Industries Nautiques (FIN) a pour vocation de défendre, représenter et promouvoir les métiers de la filière nautique française, en France et à l'international. Elle porte la voix d'un tissu de plus de 5000 entreprises, et ses adhérents, regroupés en 11 métiers de l'industrie et des services nautiques, représentent plus de 80% du chiffre d'affaires de la profession.

Contacts presse – A+ Conseils

Clara DALLAY
06.48.45.01.53
clara.aplusconseils@gmail.com

Christelle ALAMICHEL
06.31.09.03.83
christelle@aplusconseils.com